FICHIER COMPLÉTÉ

WEBINAIRE BRIDGING THE GAP II / COMBLER L'ÉCART II (BTG-II)

FORMATION EN LIGNE N° 5 COMMUNICATION INCLUSIVE ET ACCESSIBLE

BRUXELLES, BELGIQUE

21 DÉCEMBRE 2018, 14 h 30

Services rendus par:

Caption First, Inc
P.O. Box 3066
Monument, CO 80132
1-877-825-5234
+001-719-481-9835
www.captionfirst.com

***

Ce texte, document ou fichier est basé sur la transcription en direct. La communication en temps réel (CART), le sous-titrage et/ou la transcription en direct sont fournis afin de faciliter l'accès à la communication et peuvent ne pas être un compte rendu complet des débats. Ce texte, document ou fichier ne doit pas être distribué ou utilisé d'une manière qui pourrait enfreindre la loi sur les droits d'auteur.

***

>> Angélique Hardy, modératrice : Bonjour et bon après-midi à toutes et tous. J'espère que vous m'entendez bien. Est-ce que vous m'entendez? Je suis la coordonnatrice de IDDC qui est un des partenaires de Bridging the Gap II / Combler l'Écart II (BtG-II).

Nous avons un sous-titrage en direct et vous trouverez le lien vers ce sous-titrage dans la boîte de dialogue. Notre initiative est financée par Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques, le Forum Européen du Handicap, Consortium International de Développement et Handicap, ainsi que 2 ONG internationales : EDF et IDDC.

Quelques mots sur IDDC avant de commencer. Nous sommes un consortium international regroupant 32 ONG, dont des organisations de personnes vivant avec un handicap. Notre mission est d'encourager le développement inclusif au niveau international en mettant l'accent sur la promotion de la jouissance pleine et effective des droits humains pour toutes les personnes vivant avec un handicap vivant au sein de communautés économiquement défavorisées.

Revenons au projet de contribuer à l'inclusion socio-économique et à l'égalité et la non-discrimination à travers des mesures inclusives et responsables. Le projet dispose d'une ample gestion

de stratégie des connaissances et explore les divers aspects traités par le projet. Ce cycle vise à développer le concept dans le domaine du développement ainsi qu'à définir une approche inclusive et accessible. Toutes les sessions sont organisées de manière interactive reproductive et partageable. Chaque formation est conduite en anglais, en espagnol et en français, en sessions séparées; aujourd'hui, c'est la session en français. La première session de ce cycle de formation était une introduction à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la deuxième session portait sur les objectifs de développement durable, la troisième sur les personnes vivant avec un handicap et la quatrième sur la gestion des cycles de projets inclusifs et accessibles.

Pour ceux qui ont manqué l'une ou l'autre de ces sessions, elles sont sur le site web du projet et sur les réseaux sociaux dont Facebook, Twitter et You Tube. Tous les liens seront dans la boîte de dialogue.

Aujourd'hui nous sommes réunis pour la cinquième session intitulée : Webinaire Bridging the Gap II / Combler l'Écart II (BtG-II) : Formation en ligne no 5, Communication inclusive et accessible. En 2003, les thérapeutes définissaient la communication inclusive comme une approche avec qui vise à créer un environnement positif et efficace pour comprendre et être compris à l'aide de tous les moyens disponibles. Cette communication inclusive profite à tous les publics en rendant les informations claires, directes et faciles à comprendre. Cela prend en compte les obstacles à l'accès à l'information et offre des possibilités de retour d'information pour que la communication inclusive et accessible soit efficace il est important de fournir des informations claires et concises destinées à un public déterminé afin de garantir à tous les utilisateurs un accès égal à l'information. Bien que le véhicule pour ces informations puisse changer, le message reste le même. La Convention relative aux droits des personnes handicapées prévoit des protections

spécifiques aux droits de l'homme des personnes vivant avec un handicap, y compris l'accessibilité de l'information et de la communication. La Convention relative aux droits des personnes handicapées stipule que les personnes vivant avec un handicap ont le droit de jouir du meilleur accès possible à l'information sans discrimination fondée sur le handicap. L'article 9 prévoit l'égalité d'action cela aux technologies de l'information et la communication et l'obligation d'éliminer les obstacles. Récemment, les communautés en ligne sont devenues un moyen important d'interaction sociale et de participation communautaire. Pour éviter d'être source d'exclusion sociale, elles doivent garantir des normes de communication accessibles et inclusives. Des normes d'accessibilité ont certes été élaborées pour rendre les sites web plus inclusifs pour les personnes vivant avec un handicap; cependant, de tels efforts n'ont pas été consacrés aux normes d'accessibilité comme les médias sociaux. Le webinaire se veut un guide pratique pour les documents accessibles, des présentations

et des éditions Web, mais également pour les dernières technologies d'assistance facilitant l'accessibilité.

Pour nous aider à explorer ce sujet extrêmement important, nous avons la chance d'avoir aujourd'hui avec nous Anne-Sophie Trujillo Gauchez. Elle est active auprès des personnes vulnérables depuis ses premiers engagements professionnels. De formation juridique, elle a obtenu son diplôme en droit international humanitaire en Allemagne et a travaillé avec plusieurs ONG soutenant les droits des détenus et les personnes touchées par les guerres et les conflits et les droits et services pour les personnes vivant avec un handicap. Elle a développé un secteur de compétence allant de la gestion au développement stratégique et à l'analyse financière. Sa coopération avec anciennement Handicap International où elle était directrice de pays dans plusieurs contextes lui a permis de développer une solide expertise dans le domaine du handicap et elle a géré plusieurs processus d'examen stratégique dans le domaine du handicap impliquant des personnes vivant avec un

handicap et des prestataires de services. Après avoir passé du temps en Afrique de l'Ouest et au Moyen-Orient elle réalise des missions indépendantes et donnes des consultations pour les ONG.

Avant de commencer, je rappelle quelques conseils techniques. Le webinaire est sous-titré en direct, et le lien pour suivre ces sous-titres sont dans la boîte de dialogue. Merci de votre participation.

Je donne la parole à Anne-Sophie Trujillo Gauchez.

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez, facilitatrice : Merci pour ces mots d'introduction. Je suis ravie de me retrouver parmi vous virtuellement sur ce webinaire qui aura trait à la communication inclusive et accessible. Je ne reprendrai pas les mots d'introduction, pour enchaîner sur la présentation et se laisser le temps d'avoir un moment spécifique pour des questions et des réponses et des partages des bonnes pratiques sur des choses, des éléments, des activités que vous aurez pu avoir et qu'il serait intéressant de partager.

Je vous avertis simplement que je suis branchée sur mon téléphone portable et, comme je n'ai pas accès à la boîte de dialogue, on me tiendra en lien avec la modératrice. Du coup, on va se prendre trois quarts d'heure pour commencer à — pour vous poser un petit peu le sujet et vous inscrire un petit peu les principes en tête ou les premières choses à savoir et laisser ensuite un peu le temps à ces questions et ces réponses et ces partages entre nous. Bien entendu vous aurez accès plus tard à cette présentation et je ferai comme j'ai fait pour le précédent webinaire de vous mettre à disposition un petit livret qui reprendra cette présentation et qui vous permettra aussi d'accéder à un certain nombre de ressources sur Internet pour que vous creusiez un petit peu les choses que je vais faire forcément que glisser dessus, en tout cas pas pouvoir creuser parce que le temps va manquer et que cela nécessiterait pour le coup des interventions plus poussées. Je vais reposer les choses dès le départ en se demandant pourquoi on parle de communication

inclusive et accessible; qu'est-ce que cela veut dire? Quels sont les principes de base impliquée et on verra à l'aide de différents exemples les différentes applications de ces principes et la mise en œuvre d'une communication inclusive et accessible, et on le verra tant pour la production de l'information que pour nos réunions ou événements avec différents trucs, différentes choses à penser, des listes de vérification comme cela pour voir comment ensemble on fait pour rendre les communications, les sites web et les réseaux sociaux accessibles à tous. Il ne faut pas hésiter à intervenir dans la boîte de dialogue pour poser des questions pour simplifier pour savoir si c'est o.k. avec vous et avec notre correspondante, on va pouvoir plus travailler sur des questions plutôt en fin de parcours, comme cela Angélique Hardy aura la possibilité de les regrouper par thème. Pourquoi on traite de cette question et qu'est-ce qui fait qu'aujourd'hui on y consacre une session qui est assez importante pour pouvoir commencer à mettre en œuvre un petit peu ce qu'on porte beaucoup dans la

thématique et dans le monde du handicap et de la différence? Cette communication inclusive vise à ce qu'on car les barrières de l'exclusion et qu'on arrive à atteindre la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Je ne reviendrai pas sur cette convention, je pense que tous les interlocuteurs que vous êtes connaissent cette convention. Mettre en œuvre une communication inclusive et accessible, c'est vraiment mettre en œuvre nos droits, c'est les rendre réels et c'est participer à l'avènement de la société inclusive où chacun avec nos différences et nos différentes manières d'être, de penser, de parler, de comprendre, que tous ensemble on puisse vivre au sein d'une même société. On se place vraiment dans une position de droits et non pas dans une approche charitable de se dire qu'on va laisser à chacun la possibilité de s'exprimer. C'est vraiment une question de si on veut être tous ensemble dans la société c'est une question de droit et les rédacteurs de la convention ne s'y sont pas trompés puisqu’ils ont accordé une place importante à ces

principes. On les retrouve dans les principes généraux et aussi dans deux articles importants de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, l'article 9 et l'article 21.

L'article 9 nous parle plus de l'accessibilité et je vous laisserai le soin de faire un retour à cet article-là qui va vraiment poser le fait que les États parties puisque la convention pose vraiment des obligations envers les États parties, que les États parties prennent des mesures appropriées pour pouvoir identifier et puis répondre aux barrières et aux obstacles liés à l'accessibilité et l'article 9 va poser dans son alinéa, va faire strictement mention dans l'alinéa b) au aux service d'information et de communication notamment aux services électroniques et d'urgence en mettant cette obligation pour les États parties à répondre à ces besoins d'information. Les alinéas 2 g) et h) de l'article 9 sur l'accessibilité vont mettre aussi les États parties devant l'obligation de prendre des mesures appropriées pour promouvoir l'accès aux personnes handicapées, aux nouveaux

systèmes et technologies de l'information, de la communication, y compris Internet et de promouvoir l'étude, la mise au point, la production et la diffusion de systèmes et technologies de l'information et de la communication de façon à en assurer l'accessibilité. Le deuxième article qui mentionne cette participation, cette importance de la communication inclusive et accessible est l'article 21 qui a trait à la liberté d'opinion et d'expression. L'article 21 a plusieurs importantes mentions, mais pour ce qui nous concerne ce sera l'alinéa c) et d) qui vont mettre les instances privées, notamment, aussi devant une obligation par le biais d'Internet et de tous les autres services à la disposition du public en général, de fournir des informations et des services sous une forme accessible aux personnes handicapées de manière à ce qu'elles puissent les utiliser. Dans le dernier alinéa, l'alinéa d) dit : encourage, il faut encourager les médias y compris ceux qui communiquent leurs informations par Internet à rendre cela accessible pour les personnes handicapées.

Cela peut être aussi important sur le terrain. Vous êtes certainement de plein de pays différents et actifs dans la solidarité internationale; pour rendre ces droits vivants, il faut aussi savoir les mettre en œuvre auprès des différentes parties — partie prenante sur un territoire et souvent les médias. Souvent, on peut avoir une activité qui va viser à les interpeller sur la base de cet article 21 d) pour leur dire que vous êtes aussi partie prenante à la mise en œuvre de la convention et dans vos communications télévisuel ou journalistique et cetera, vous devez faire en sorte que le site web soit accessible. C'est vraiment utile de pouvoir faire un rappel à ces articles parce qu'ils vont vous donner les moyens de rappeler aux différentes parties prenantes, les États parties, les acteurs privés à mettre en œuvre la convention et à la mettre en action. Voilà. C'est important de se dire qu'on trouve à chaque fois dans cette convention les éléments pour mettre nos droits en action et pour permettre à ce que cela ne reste pas simplement un papier signé par les États

parties pour se donner une bonne image à l'international mais c'est aussi que nous en tant qu’acteur humanitaire ou de développement on peut appeler à notre aide pour l'obtention de la mise en œuvre d'un droit particulier. Il ne faut pas hésiter à en user et abuser puisque les droits ne servent que lorsqu'ils sont utilisés. Quels sont nos moyens de communication usuelle? Il y a certains — voilà une liste de moyens de communication; cela va de la parole, au langage des signes, à l'écriture, au langage corporel. Tous ces éléments que vous voyez à l'écran sont des éléments qui font notre communication. En mettant ces élément-là, je souhaitais pouvoir avec vous mettre en exergue le fait qu'on ne parle pas simplement de la parole, mais il y a plein d'autres manières de communiquer et du coup de vecteurs qui vont nous permettre de travailler sur cette communication. On ne va pas simplement travailler sur le langage ou les gestes mais on va utiliser le plus grand nombre de moyens pour le plus grand nombre. On intervient dans le cadre du handicap aujourd'hui et on sait que

certains facteurs vont affecter la communication et faire en sorte que tous ces moyens de communication deviennent des barrières à la compréhension et à l'échange entre deux personnes. Ces facteurs peuvent être des problèmes auditifs, de mobilité, des problèmes cognitifs, de langage ou bien une accumulation de ces déficiences et donc des déficiences multiples. Une déficience auditive va faire en sorte que la parole va être plus compliquée à être entendue ou pas du tout entendue. Pour la mobilité, on peut avoir certaines déficiences qui vont entraîner des limitations fonctionnelles comme la SEP où certaines personnes vont avoir des difficultés à bouger des muscles pour s'exprimer, à écrire, à tourner des pages d'un livre. Sur les déficiences cognitives on va avoir une déficience intellectuelle, pour se souvenir, apprendre et cela va rendre une communication difficile avec d'autres personnes. Sur le langage, certaines personnes peuvent avoir des difficultés à parler, lire ou écrire et du coup des AVC vont entraîner des difficultés à s'exprimer ou à comprendre les autres.

Du coup, ce que je voulais vous dire c'est que en fonction des facteurs qui vont affecter la communication, on va avoir différents moyens d'agir pour faire tomber les barrières à la communication et à l'expression.

Les principes de base de la communication inclusive et accessible vont passer par le fait de justement dépasser ces barrières. On a l'habitude dans le secteur du handicap de classer, de mettre en vue trois types de barrières auxquelles les personnes handicapées font souvent face : des barrières de comportement, tout ce qui a trait à l'attitude et qui fait en sorte que des attitudes négatives ou de la discrimination ou au contraire de la surprotection. Tout cela va entraîner des perceptions difficiles du handicap. Tout cela sont les barrières sur lesquelles on devra se battre pour faire tomber la compréhension ou les facteurs erronés du handicap. Il y aura des barrières environnementales, c'est souvent le deuxième type et cela va regrouper toutes les barrières liées à l'accessibilité physique d'un bâtiment, mais

aussi à l'accessibilité à l'information et à la communication, ce qui nous concerne aujourd'hui. On a un troisième type de barrière qui sont institutionnels qui en fait sont les lois, les politiques, les procédures et même nos procédures, je dis nos, mais aussi pour les ONG ou la mise en place de politiques de développement et elles peuvent aussi entraîner des discriminations volontaires ou involontaires de certains groupes. Vous pouvez avoir accès à des titres qui expliquent — je vous enverrai aussi le lien visuel qui sont les normes d'inclusion humanitaire pour les personnes âgées et les personnes handicapées qui a été publié en 2018 par un consortium ATCAP.

(Problème de son).

>> Angélique Hardy : Il semble que nous avons un problème de son. Je vais régler cela et je reviens tout de suite. On est en train de voir ce qui se passe. Comme vous savez, Anne-Sophie Trujillo Gauchez nous parle depuis son téléphone portable, donc c'est sans doute cela qui a causé un petit problème, d'où le fait

que l'écran change puisque c'est l'écran de son téléphone. Merci de votre patience. Si jamais vous avez des questions, n'hésitez pas à les inscrire dans la boîte de dialogue. Merci.

Voilà, il semblerait que la connexion soit perdue, pourtant j'arrive toujours à communiquer via Skype. Je propose d'éteindre la session et la relancer. Cela devrait, je l'espère résoudre le problème. On revient vers vous tout de suite, dans une ou deux minutes. Cela y est, on vient de récupérer le son...

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : Oui, cela y est.

>> Angélique Hardy : Je te redonne la parole.

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : Excusez-nous pour ce problème technique. On revient. Je vous disais qu'il y avait donc la nécessité pour accéder à une communication inclusive et accessible de dépasser les barrières de la communication et on va voir un petit peu les différentes barrières à la communication.

Un autre principe à penser, c'est penser que la communication ce n'est pas simplement se faire comprendre, mais c'est aussi être

compris. En fait, et là vous avez ce petit dessin que je vous ai mis sur la présentation, avec cette importance qu'il y a à vraiment essayer de penser double sens j'appelle cela. Ce n'est pas forcément bien rédigé, mais l'idée c'est de dire qu'il y a à la fois l'information que moi je souhaite faire passer à une personne et donc du coup qui est une personne qui du fait de certaines difficultés ou certaines déficiences peut avoir des difficultés à entendre ou comprendre et de l'autre côté j'ai moi qu'est-ce que je fais en tant que personne pour pouvoir accéder à l'information que cette personne souhaite me faire passer. Donc, je pense que c'est important de toujours garder cela en tête et ce sont des choses assez de bon sens, mais qui sont quand même importantes de se rappeler, de pas simplement avoir un regard autocentré sur ce que l'on délivre mais d'être en permanence aussi à l'écoute de l'autre et du coup d'être dans une position positive et dans une position ouverte par rapport à ce que l'autre personne est en train d'essayer de me faire parvenir comme information. On

pense toujours plus à ce qu'il faut que je fasse pour être compris des autres et il faut aussi garder en tête le deuxième aspect. Un des principes de base, on revient au bon sens dont je viens de parler, c'est l'adoption d'un langage respectueux pour tous. C'est vraiment des remarques qui vont au-delà du handicap. Je vous ai mis là quelques éléments qui montent que le langage est porteur de nos valeurs. On a tous un prénom, un nom. La première des choses est peut-être cela. Lorsqu'on est en discussion avec une personne âgée, une personne vivant avec un handicap, une personne dont on ne parle pas forcément la même langue, essayez de pouvoir parler son langage en l'appelant par son nom. Mettons en œuvre la personne et il ne faut pas confondre la personne avec son handicap. On va éviter les termes un handicapé. Handicapé est un adjectif et non pas un nom. On va dire une personne handicapée. On va essayer — vous connaissez les différences entre l'incapacité et le handicap. Ce n'est pas simplement juste — on dit souvent que c'est politiquement correct de dire personne handicapée, non, cela

reflète les valeurs que l'on souhaite faire passer dans notre discours. La terminologie a évolué beaucoup, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a fait faire beaucoup de progrès pour que l'approche sociale du handicap soit vraiment aujourd'hui reconnue internationalement et on a ce souci tout le temps à tenir de faire en sorte que dans la manière dont on a de se positionner et de parler, on est sur des — c'est le pouvoir de nos mots qui est porteur de nos valeurs, en fait. On va essayer de ne pas qualifier une personne handicapée d'comme quelqu'un de très courageuse ou un héros. C'est une personne comme nous tous, on est des personnes d'abord. Il y a des héros et des courageux et des moins courageux parmi tous. On va éviter un vocabulaire particulier. On va aussi éviter d'employer les mots qui suscitent la gêne, la culpabilité, et cetera. Avant on mettait en avant la souffrance. Non, on dit une personne handicapée, une personne ayant une déficience intellectuelle mais pas souffrant de quelque chose. On ne parle pas de gens malades. On est tous

malades quelquefois, mais pas nécessairement dans un état permanent. Il faut aussi éviter les acronymes dans nos documents. Je vois souvent PSH ou autre. Utilisons personne handicapée ou personne en situation de handicap. Il ne faut pas hésiter à bannir ces acronymes. Tous ces éléments de langage valent pour n'importe qui et pour n'importe quand. C'est vraiment, on est là au cœur des droits de l'homme et du respect de la personne. Quels sigles? Visuellement j'ai parlé du langage on leur, maintenant le langage visuel. Il y a des différentes normes et différent sigles qui existent. On va préférer des sigles qui montrent une action plutôt que passifs. J'ai délibérément transformé le signe de la déficience motrice par un signe alternatif qui montre une personne en chaise mais qui a une attitude positive de pousser, d'action et non pas passif assis dans sa chaise en attendant. Quand on parle de représentation, l'objectif est de porter de manière visible nos principes d'inclusion et de participation de la personne, d'une personne en termes d'acteur de sa vie et pas bénéficiaire d'un

service. C'est important que cela se traduise aussi dans les sigles qu'on emploie. Marquer les — j'ai mis aussi le sigle d'une personne qui fait une présentation en chaise. C'est des choses qu'on peut utiliser dans nos travaux sur le terrain pour à chaque fois permettre l'identification rapide visuelle d'une situation. Sur l'image, je voudrais en profiter pour pouvoir dire aussi que dans les — c'est important de rendre en images une personne vivant avec un handicap pas simplement dans des publications qui parlent de handicap mais aussi dans des publications générales et inclure la personne handicapée dans un panel de personnes quand elles sont représentées, c'est important parce que c'est 15 p. 100 de la population mondiale de n'importe quelle population qui est en situation de handicap. Donc les rendre visibles dans nos publications c'est aussi leur reconnaître leur existence dans la société. Voilà, n'hésitez pas à reprendre ces logos, vous les retrouverez aussi sur Internet assez facilement.

Du coup, voilà, maintenant que nous avons vu ces grands

principes, on va passer sur les applications à savoir comment on met en œuvre une communication inclusive et une communication accessible. À quelle occasion on le fait. Je vais passer en revue plusieurs types de besoin, plusieurs types de diffusion d'information et plusieurs — on va aussi discuter de différents types de déficiences et de comment on accompagne notre communication en fonction de ces différents publics.

Une communication accessible va se traduire dans un premier temps pour tout ce qui va concerner la diffusion de nos informations. Pour la diffusion de nos informations, il faut garder en tête pour avoir une communication inclusive et accessible qu'on va parler à différents types de personnes ayant des différents types de déficience et pour dépasser les barrières de communication dont on parlait tout à l'heure, il va falloir utiliser plusieurs moyens pour que toutes les personnes avec des besoins différents puissent avoir accès à votre information. Il faudra pour cela apprendre à identifier les besoins spécifiques de

telle ou telle personne en fonction de leur déficience. Quand je dis plusieurs types de format de communication, cela va être à la fois de l'écrit, de l'oral, de la vidéo et toutes ces manières si on s'assure de les diffuser de ces différentes manières on est à peu près assuré de pouvoir avoir répondu à tous les besoins spécifique selon les déficiences des personnes. Si on se limite à un vecteur de communication, on va passer à côté de la possibilité d'informer d'autres personnes. Par exemple, quand on intervient dans le domaine de la solidarité international puisque j'imagine que beaucoup d'entre vous qui m'écoutez agissent dans ce domaine; récemment sur le terrain j'ai vu des mécanismes pour rapporter un abus ou quelque chose qui ne sont pas rendus accessible à tous. Donner la possibilité aux personnes de rapporter un abus, que ce soit sur des violences sexuelles ou d'autres types de plainte sur des services rendus par les acteurs humanitaires ou de développement, si on le fait simplement par le biais de l'écrit ou d'une boîte de recommandation, tous ceux qui n'ont pas la capacité

de poster le message écrit dans cette boîte n'auront pas accès à ce mécanisme de plainte. Prévoyons plusieurs moyens et différents formats pour dire qu'il existe un moyen pour vous pour avoir accès aux services des plaintes et faisons par des messages vidéo, des textes, des capsules audio et cela va permettre à toutes les personnes de pouvoir y accéder. Pour nous acteur, toutes les personnes, ce sont les différents besoins des personnes en fonction des incapacités ou des déficiences auxquelles elles vont faire face. Je vais rapidement passer en revue les différents types, les grandes familles de types de déficience qui peuvent exister et que du coup on puisse avoir en tête les mesures particulières pour dépasser les barrières de communication. Par exemple, pour les personnes en déficience visuelle, l'important de notre communication écrite va être l'utilisation d'une grande police de caractères, sans serif. Ce que j'utilise là pour la présentation aujourd'hui, on va éviter des polices de caractère qui soient trop pleines de détails ou de caractères qui ne

permettent pas une lecture facile. Sur votre logiciel, vous pouvez choisir des polices de caractère sans serif et elles sont à choisir pour faciliter la lecture. Ensuite, pour des personnes totalement aveugles, le braille est effectivement une méthode de communication qui va remplacer l'écrit classique. Les logiciels de lecture, alors là vous avez plusieurs logiciels qui existent qui permette l'accès à l'informatique et pouvoir lire les écrans. On va aussi utiliser pour permettre la lecture des images pour une personne mal voyante une description lorsque la vidéo va se mettre en marche des descriptions audio qui vont permettre la compréhension du contenu de la vidéo. Ce sont en partie des moyens. Vous trouverez dans le guide de IDDC qui est transmis avec cette présentation vous trouverez encore plus de renseignements. Pour les personnes avec des déficiences auditives on va là aussi trouver des moyens de dépasser les barrières de communication. Cela va être l'utilisation du langage des signes pendant des réunions ou des encarts fenêtre dans des vidéos. Vous avez

certainement déjà vu cela. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour cette présentation, mais vous avez certainement les sous-titres et nous devons pousser la mise en œuvre de ces sous-titres pour les informations à la télévision, pour les vidéos qu'on peut produire pour nos activités et de bien penser à prévoir ces sous-titres et encore une fois de ne pas mettre des sous-titres trop compliqués, mais de simplifier les écritures et de permettre comme cela d'avoir accès au contenu dès le départ. Un contenu principal dès la première vision. Les images vont effectivement aussi permettre aux personnes avec déficience auditive d'avoir accès à l'information. Traduire des longs textes par des images et de l'accès en lecture facile. Pour les personnes avec des troubles de langage, ce sont des personnes qui peuvent s'exprimer seules, si besoin avec des aides techniques. Je vous ai mis la photo de Monsieur King qui parlait avec un logiciel, il a eu un système qui permettait l'écriture avec les yeux. Il faut aussi adopter une position de patience et d'attention en étant

aussi très honnête dans la compréhension qu'on peut avoir de ce que nous dit et communique la personne. Il vaut mieux dire qu'on n'a pas compris et faire répéter plutôt que de faire croire qu'on a compris et passer à autre chose. On est vraiment dans le respect de la personne dont je parlais tout à l'heure et c'est une position importante qu'il faut que nous on prenne pour être aussi en adéquation avec les valeurs que l'on porte d'acceptation de la différence. Il ne faut pas hésiter à utiliser d'autres vecteurs de communication si besoin où on peut du coup voilà aller essayer de chercher d'autres moyens de communiquer et d'autres moyens de pouvoir comprendre la personne. Passons plus de temps, soyons au courant que si dans nos relations avec des personnes qui ont des troubles du langage, il faut prévoir le double de temps dans notre réunion, permettre à la personne de prendre le temps de s'exprimer et de ne pas la mettre dans un stress. Le langage corporel peut aussi être important; utilisons des gestes pour faciliter le fait de savoir si on a compris et utilisons l'écrit si vraiment on

n'arrive pas à communiquer à l'oral ensemble. C'est un peu ce qu'on retrouve aussi pour les personnes avec des déficiences intellectuelles; l'utilisation d'une écriture simplifiée, faire des phrases courtes et être capable vraiment de pouvoir s'exprimer facilement, simplement, penser à tout ce qui est écriture facile à lire. Il y a vraiment des chouettes outils; j'en partage un sur la convention avec vous justement. Il y a des matériaux qui ont été réalisés par des organisations internationales et des organisations humanitaires sur la convention facile à lire. L'UNICEF a fait la convention et cela donnera des exemples pour illustrer vos propos et pouvoir traduire des contenus informatifs de manière à ce qu'ils puissent être compris par des personnes ayant des déficiences intellectuelles, mais aussi par des personnes ayant un niveau, l'alphabétisation parfois dans certains pays dans des zones rurales est compliqué ou il y a plein de langues utilisées en fonction des territoires, l'écriture facile ou les images peuvent là encore permettre de dépasser ces

barrières. Ensuite, on passe maintenant à la production de l'information. Là on était plus en lien avec comment diffuser l'information. On s'attache maintenant avec cette diapositive à parler de la production de nos informations. Cette diapositive aurait pu faire l'objectif, aurait pu faire cinq, six, ou sept, huit diapositives et tenir pendant une heure et demi. Je vais donner les éléments de base et je vais à la fin de cette présentation vous donner des liens vers des écrits et vous avez les lignes directrices. Pour la production de nos informations, il est important d'utiliser la fonction des titres. Sous Word vous pouvez choisir de mettre titre un, titre deux, titre trois à vos têtes de chapitre. C'est important d'utiliser cela parce que cela permettra justement à des logiciels de lecture de pouvoir permettre de signifier à la personne qui lira avec ces logiciels de savoir qu'elle est sur un titre et qu'elle est à tel niveau de hiérarchie du document. C'est important pour nous tous, cela nous permet et c'est ce qu'on apprend rapidement à l'école, de faire un

plan. Comme j'ai dit tout à l'heure, pensez à une police de caractère au minimum de 12, limitez les italiques, choisir des polices de caractère sans serif. On va directement au fait, on met des phrases courtes, des phrases qui permettent à l'interlocuteur d'utiliser un jargon limité pour pouvoir permettre à tous les interlocuteurs de comprendre. Ce sont des règles de base mais qui font que votre information sera lisible par tous et entendue par tous. Un élément important dans nos documents Word ou autre, mais pareil pour nos PDF ou nos présentations, chaque fois qu'il y a une image on a l'option en cliquant à droite avec la souris d'ajouter du texte alternatif. Le texte alternatif est une fonction très, très importante qui permet à ce que l'image soit entre guillemets lisibles par ces logiciels de lecture puisqu’à la place de l'image va apparaître et s'il y a un lecteur automatique, le lecteur va lire ce texte et permettre un descriptif de l'image. Il ne doit pas être trop long, ce descriptif. On n'y arrive pas du premier coup mais on apprend tous. Cela fait des années que je

travaille sur ces questions et notamment grâce au retour des personnes on s'améliore. Il faut faire des phrases courtes. Au lieu de dire dans le texte alternatif cette image montre un enfant en train de boire du lait, on dit : enfant buvant du lait. C'est plus rapide et on peut passer à autre chose. Vous avez la possibilité sur la plupart des logiciels, que ce soit Word, Power Point et d'autres, vous avez très souvent maintenant sur les dernières versions la possibilité de vérifier l'accessibilité de vos documents et cela se trouve dans l'onglet fichier sur n'importe quel logiciel, fichier, propriétés. Vous pouvez vérifier l'accessibilité du document là et automatiquement on vous dira il manque du texte alternatif sur cette image et les titres ne sont pas bien sélectionnés, et cetera. Cela vous permet de faire une vérification une fois que vous avez produit votre document. Je voulais vous mentionner le fait de l'exportation du document au format PDF. Vous avez très souvent aussi l'option de choisir un document qui va être accessible ou pas. Cela va dépendre de ce que

vous utilisez comme logiciel, mais très souvent vous avez une option qui vous permet de dire PDF accessible. Encore une fois, cela va permettre aux personnes qui utilisent Jaws d'avoir une lecture qui permet une lecture par logiciel. Vous allez trouver dans le guide de Bridging the Gap des liens. La liste est encore plus importante pour les sites web. Sur les sites web, il y a vraiment si vous produisez ou si vous faites produire par des sous-traitants, il est important de signifier dans les termes de référence et dans la commande que vous faites de vérifier à l'accessibilité du site web qui sera produit. Cela va passer encore une fois par une capacité à pouvoir à ce que le contenu soit lisible par les logiciels. Cela va vous donner la possibilité sur le site de pouvoir augmente la police, de changer le contraste. L'accessibilité du Web est promouvoir de l'égalité des droits pour l'accès à l'ordinateur. Comment faire si on n'a pas de souris, comment si on a une déficience visuelle pour accéder au contenu Web, il y a vraiment des règles qui existent et vos

prestataires Internet doivent les connaître et faire en sorte que si la personne n'a pas une souris que les images puissent avoir des descriptions alternatif, que les caractères puissent être plus grande ou plus petites, des contrastes, tout cela, ce sont des sites Web tant sur les téléphones intelligents ou sur les ordinateurs, vous devez exiger cela. Il y a des guides qui existent et je vous enverrai les liens. Vous pouvez en tant que prestataire faire vérifier le site par des prestataires spécialisés et qui vous permettent d'avoir un retour et il y a des labels qui existent en Europe et lorsque vous aurez fait valider votre site web pour un projet, cela vous permet de garantir l'accessibilité de votre site web. Voilà, je vous donnerai des liens pour faire cela, mais cela existe et c'est vraiment quelque chose qu'il faut qu'on pense vraiment, beaucoup de choses de nos services humanitaires et de développement passent par Internet maintenant et les solutions existent et passer à côté est vraiment dommage. La même chose sur les réseaux sociaux. Il y a différentes

manières pour que sur Twitter ou les Facebook, et cetera, on puisse rendre nos postes accessibles à tous. On va encore passer par là encore des descriptions des images. Vous avez la possibilité sur un poste Internet, Twitter, de sélectionner dans les paramètres l'accessibilité de votre poste et du coup de pouvoir ajouter une description à l'image que vous allez rajouter sur Twitter. C'est la même chose sur Facebook. Facebook, par exemple, eux utilisent de manière automatique le texte alternatif. En anglais, cela s'appelle ALT texte. En français, c'est inclus dans Facebook mais cela ne correspond pas nécessairement à la réalité de l'image et on ne doit pas hésiter à l'éditer en cliquant droit sur la souris et en faisant ALT texte. Sur You Tube, aussi, vous pouvez rajouter un fichier qui va faire du sous-titrage. Vous pouvez rajouter le fichier. Il faut vraiment penser à cela lorsque vous faites sous-traiter ou faites réaliser par des professionnels ces sites web ou autres. Les solutions existent et c'est à nous de les exiger pour qu'elles puissent être

mises en œuvre par ces personnes. Je vais m'arrêter là pour tout ce qui est production de l'information et on va passer l'avant dernière diapositive pour ce qui est des réunions et des événements. Parler de communication inclusive c'est aussi parler de nos préparations à rendre nos événements, nos réunions inclusives à tous et cela se prépare. Ce n'est pas simplement le jour J qu'on va faire en sorte que ce soit le cas et cela se prépare à l'avance et cela se budgétise à l'avance. Lorsqu'on prévoit une réunion il faut réfléchir à l'accessibilité de la salle. Je parle de l'accessibilité physique et là il faut vérifier si la salle qu'on réserve dans tel ou tel lieu, souvent quand on est sur des projets de développement on va faire cela dans des salles, dans des hôtels; il faut s'assurer qu'il n'y ait pas de barrières physiques à l'entrée de l'hôtel et qu'on puisse être dirigé facilement s'il y a des ascenseurs à prendre et je pense par exemple à vérifier l'ouverture de la porte si cela s'ouvre assez, penser à du guidage si possible. Il ne faut pas hésiter à

demander s'il y a des besoins particuliers, demander à ce que par retour d'invitation les participants puissent avoir souligné leurs besoins particuliers. Je pense notamment à un interprète en langage des signes. Si vous savez qu'il y aura ce besoin, cela vous permettra d'avoir contracté à l'avance votre interprète en langage des signes. Je le dis là aussi, n'hésitez pas à vous rapprocher d'associations des personnes vivantes avec un handicap pour pouvoir accès à ces informations à savoir qui est en capacité de venir faire de l'interprétation. Souvent, dans beaucoup de pays, ces personnes, ces associations ont des relais et peuvent vous informer. Le jour J, soyez là avant les invités pour préparer les signaux et les imprimer à l'avance et pouvoir du coup flécher l'accès de votre salle en fonction. Laissez les places à l'avant pour les personnes en fauteuil et les personnes qui ont de la difficulté à entendre. En avant de la salle c'est plus facile. Il y a tout un travail préalable qui est à faire et qui permet vraiment de s'assurer qu'au préalable, avant que les personnes

arrivent que vous ayez balisé un petit peu les choses. Si ce n'est pas vous qui faites la présentation, travaillez avec la personne qui va faire la présentation pour que vous ayez pu voir avec cette personne si vous pouvez récupérer une copie écrite ou électronique du contenu avant la préparation. Comme cela, vous pouvez la distribuer avant pour les personnes qui ont besoin de plus de temps pour la comprendre ou la faire traduire dans une langue particulière. Le jour J il faut se préparer à l'avance pour que l'accueil se fasse dans les meilleures conditions. Au moment de l'événement, décrivez vos présentations, parlez clairement, avec un débit modéré, en faisant face à l'auditoire et en vérifiant régulièrement auprès de l'auditoire si le contenu est compris. Je voulais terminer sur le point de vue budgétaire pour vous dire que tout cela peut être et doit être budgété en avance, au moment où vous faites votre montage de projet, l'accessibilité peut avoir un coût et si elle est anticipée elle coûte moins cher que lorsqu'elle est rajoutée le jour J. Il faut rajouter dans vos

projets tous les moyens nécessaires qu'il faut pour permettre cette communication inclusive et accessible. Voilà, il existe pas mal de guides, beaucoup plus en anglais qu'en français, mais il y en a et je les mettrai dans le livret. Beaucoup viennent de nos amis canadiens qui ont une pratique inclusive en français et en anglais beaucoup plus importante que dans d'autres pays et donc ils traduisent beaucoup de leur information. Ils ont des guides très intéressants. Je vous en donnerai d'autres qui vont vous permettre de vous assurer que la production de l'information que vous faites et la diffusion de l'information que vous faites puisse être audible et entendable par la plupart d'entre nous et pour toutes les populations auxquelles nos projets de développement de la solidarité international s'adressent. Voilà. J'en ai fini avec cette présentation. J'ai pris un peu plus de temps que prévu, mais je suis prête si vous avez des questions maintenant ou si vous en avez déjà posé; Angélique Hardy va pouvoir me les retransmettre. Je peux répondre à vos questions

supplémentaires comme la dernière fois. N'hésitez pas aussi à me contacter par courriel via mon adresse. En avant pour les questions, je suis à votre écoute.

>> Angélique Hardy : Merci beaucoup. Nous allons effectivement commencer avec le débat. Je suis sûre que vous avez beaucoup de questions. Nous en avons déjà quelques-unes. Vous pouvez les inscrire dans la boîte de dialogue. Si vous préférez, vous pouvez également lever la main virtuellement. N'hésitez pas à partager vos propres expériences en termes de communication aussi.

Et sur ce point, je vais juste partager une expérience que j'ai personnellement lorsque je dois utiliser Twitter qui a un nombre de caractères limité. La question que je pose : normalement, on ne doit jamais utiliser les acronymes, mais dans le cadre de Twitter, est-ce que vous avez des recommandations parce que, effectivement, des fois, utiliser un acronyme permet de sauver pas mal de caractères?

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : C'est vrai que Twitter est

vraiment un outil, cela nous oblige à travailler beaucoup notre expression et on doit pouvoir sauver quelques mots. Par expérience, on arrive très souvent sans arriver à mettre des acronymes à relier des petits mots en faisant des phrases plus simples plutôt que d'utiliser un acronyme. Si vraiment cela ne tient pas et que personne en situation de handicap c'est vraiment trop long, personne handicapée sera plus court, on pourrait mettre PERS. Ensuite, l'utilisation de #tag peut être utilisée. Il y a des petites choses comme cela qui permettent d'éviter l'utilisation des acronymes sachant en plus qu'ils ne seront pas compris par tout le monde. Notre objectif est d'être entendu aussi par des personnes en dehors du milieu professionnel. Voilà. Il y a une chose que j'ai voulu dire à un moment et j'aimerais le dire maintenant : il faut se lancer et il ne faut pas hésiter à faire des erreurs. On ne sait pas faire tout de suite très bien tout le temps. On fait toujours quelques petites erreurs et on apprend sur le tas et Au fur et à mesure. J'étais au nord Nigeria récemment et

on a fait des présentations avec des personnes vivantes avec un handicap et je me suis aperçue que c'était important pour elles, un retour qui m'a été fait, de pouvoir, de dire à tous les participants de venir saluer les personnes qui étaient aveugles parce qu’elles ne savaient pas qui était là. Du coup, on a aussi et au fur et à mesure appris à mieux se connaître et entendre les besoins de chacun. On n’est jamais parfait. Notre poste Twitter ne sera pas parfait dès le départ. Il faut essayer et au fur et à mesure on devient plus inclusif.

>> Angélique Hardy : Merci beaucoup. Une question d'un participant qui déjà nous dit que le sujet est très pertinent et qui écrit : nous faisons face à des situations tous les jours dans nos activités de sensibilisation avec les personnes handicapées. Comment faire accéder les personnes handicapées visuelles et auditives en même temps à une rencontre de sensibilisation parce que, parfois, nous sommes mal à l'aise de ne pas pouvoir les faires interagir? Cela fait suite aussi à votre dernière remarque

sur ce que vous disiez lors des événements. Je vous rends la parole.

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : C'est vrai que pour des — quand on a comme cela des déficiences entre guillemets qui ne se parlent pas l'une à l'autre, on a un travail de médiation à faire qui est très important. Il faut vraiment prévoir plus de temps pour ces sensibilisations, parce qu'on va devoir traduire d'une personne à une autre. Dans le médium de communication qui est entendu par un et pas par l'autre. J'allais dire, ce n'est pas grave et c'est même mieux parce que vous allez vous rendre compte que sur votre message sensibilisation il va être répété en utilisant un moyen différent. Pour une personne qui va être aveugle ou qui va partiellement avoir des problèmes de vision, vous allez pouvoir utiliser des tons de voix différents, alors que pour une autre vous allez faire de l'écriture, vous allez reprendre votre parole avec un dessin ou une écriture. Mais lorsque vous présentez le dessin, en même temps vous pouvez le

parler avec des mots simples, en pointant le dessin sur laquelle vous voulez insister. De faire ce va-et-vient entre les différents modes de communication va faire à la fois appel à du message écrit, de l'image et vous en tant que facilitateur de cette séance vous allez utiliser à la fois et la parole et l'image pour vous faire entendre et comprendre de ces personnes et cela va vous permettre de redire votre message et d'être sûr qu'il passe bien. Il faut effectivement prévoir un peu plus de temps que si vous avez simplement qu'un auditoire avec un seul type de déficience et pour lequel vous n'utilisez qu'un seul moyen de communication.

>> Angélique Hardy : Merci beaucoup. Autre question d'un autre participant : s'il y a une formation pour les personnes vivantes avec un handicap, nous avons un traducteur en langage des signes, mais que faire si l'un des participants porteurs de handicap auditif ne connaît pas la langue des signes?

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : C'est souvent le cas; l'acquisition du langage des signes n'est pas faite partout. En

milieu rural c'est beaucoup plus rare. Ce sera des langues des signes très localisées. Ce ne sera pas la même manière de signer entre différent endroit dans le même pays ou dans des sous régions. Dans ce cas-là, la réponse n'est pas dans le signe mais dans l'écrit, dans le sous-titrage, dans l'image, dans d'autres manières de pouvoir faire passer l'information et pas forcément sur le signage. On pense tout de suite langage des signes, mais ce n'est pas forcément le vecteur premier sur le terrain qui est utilisé. Vraiment, je trouve qu'on ne le fait pas assez sur le terrain, utiliser des images et des illustrations...

(Problème de son).

>> Angélique Hardy : Nous avons à nouveau un problème de son. Décidément... je vais voir avec Anne-Sophie Trujillo Gauchez, mais si j'ai bien compris l'idée qu'elle exprimait, c'est que effectivement il faut — elle est de retour.

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : Je vous prie de m'excuser, ce n’est vraiment pas de chance avec ce téléphone, cela passe en

muet à un certain moment. L'importance qui est là, c'est de pouvoir utiliser encore une fois plus de l'image ou de l'illustration et faites appel localement et cela permet de mettre en contexte les images avec l'environnement qui sera très localisé et qui va parler aux gens et votre message de sensibilisation passera beaucoup mieux. Le vecteur du dessin va permettre de répondre à plusieurs déficiences. On touchera des personnes avec des déficiences auditives, des troubles de compréhension, des déficiences intellectuelles, les personnes analphabètes. On n'utile pas suffisamment ce vecteur de l'image et de l'écriture simplifiée par l'image. Je vous ferai passer des outils relatifs à la Convention relative aux droits des personnes handicapées pour des bibliothèques d'images qui peuvent être utilisées. Il y a plusieurs organisations qui en ont développé. Ce sont des mallettes de dessins qui peuvent être utilisés pour vos travaux de sensibilisation.

>> Angélique Hardy : C'est parfait, parce que je crois

qu’ainsi vous avez répondu à la question suivante qui était d'une autre participante : existe-t-il de la documentation pour la préparation d'image pour les personnes handicapées avec des déficiences intellectuelles?

On peut mentionner le travail des organisations d'Europe qui permet de mettre du texte simple pour les personnes vivant avec un handicap intellectuel. Je vous laisse la parole.

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : Effectivement, tout ce qui est facile à lire, écriture facile à lire, il y a des méthodologies qui existent dont on n'a pas pu parler aujourd'hui, mais je mettrai des liens en français ou en anglais. Je pense que je peux retrouver cela quelque part. Voilà, cela vous aide à simplifier, ce sont des outils pour simplifier le langage pour faire de l'écriture facile. C'est vraiment très chouette, encore une fois pas simplement pour un type de déficience mais une grande variété de difficultés à la compréhension.

>> Angélique Hardy : Merci. Nouvelle question, cette fois-ci

d'un autre participant : comment faire pour arriver aux changements au niveau de l'administration publique où le caractère est imposé de même que la taille de police?

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : C'est là où on met les droits en action. Si vous êtes dans un pays où la Convention relative aux droits des personnes handicapées est ratifiée, servez-vous des articles 9 et 21 qui vraiment posent une obligation pour l'administration de revoir ces outils et de mettre en œuvre des mesures appropriées pour promouvoir la compréhension de tous. Vous allez les voir et c'est un combat de longue haleine. Je pense à certains pays dont le Sénégal où on a utilisé vraiment la Convention relative aux droits des personnes handicapées pour accéder à la télévision et avoir des messages sensibilisation sur le handicap la journée internationale des droits des personnes vivantes avec un handicap le 3 décembre. On s'est servi de la Convention relative aux droits des personnes handicapées pour demander à la télévision publique des droits de passage gratuit

pour des messages de sensibilisation. Si vos administrations n'ont pas les formats ou les moyens qui sont appropriés par rapport à leurs obligations de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, c'est là une bataille à mener avec elles avec des associations de personne vivant avec un handicap dans vos combats pour que les modifications soient faites au fur et à mesure. On ne ratifie pas un traité juste pour ratifier une convention comme cela et pour cocher. Nous, notre travail, acteurs de développement, c'est vraiment de récupérer cette convention, récupérer les articles et d'aller chercher son application quotidienne bien particulière. Si votre pays a signé cette convention, allez les voir avec les articles 9 et 21 sur la communication et mettez les gens devant leurs responsabilités et on sera plus forts tous si on le fait avec des associations des personnes vivantes avec un handicap.

>> Angélique Hardy : Merci. Autre question, cette fois-ci : avez-vous quelques trucs pour communiquer avec les

enfants informes moteurs cérébraux tout en les faisant interagir?

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : On est reparti sur de la communication illustrée avec le besoin en fonction de votre champ d'intervention ou de votre domaine d'intervention, des cartes de vie à développer pour si on parle de communication quotidienne, de développer des images qui vont répondre à telle ou telle situation et d'illustrer avec l'enfant, avec le parent, la situation dans laquelle on veut faire évoluer la compréhension de la personne. Très là encore, l'illustration pour les déficiences, pour les enfants et la déficience intellectuelle c'est vraiment ce qu'il y a le moyen de communication le plus simple.

>> Angélique Hardy : Merci. Une question d'un autre participant : comment faire pour faire comprendre en fait aux spécialistes en communication qu'ils doivent bien comprendre la déficience pour communiquer d'une manière inclusive?

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : Quelle bonne question. C'est vrai que notre, le positionnement le plus simple entre

guillemets à avoir, cela va être pas forcément de passer en revue toutes les déficiences et du coup tous les facteurs qui affectent la communication et de répondre un par un. Pour moi, la réponse à ce moment-là, parce qu'on est par rapport à des personnes qui ne sont pas forcément alertées ou qui n'ont pas la connaissance de la compréhension du handicap, c'est vraiment d'avoir une approche inclusive, c'est-à-dire une approche pour tous. On va leur demander à nos prestataires de considérer que ce qu'ils doivent faire doit être compris et entendu par tous et on ne va pas forcément entrer dans la discussion que pour tel déficience il y a telle chose, et cetera. Cela peut être compliqué de rentrer dans un tel débat, donc le plus facile est vraiment de faire appel à ce qu'on appelle le design universel et du coup de mettre les pour te tente — les prestataires et les gens et de dire que le contenu doit être compris par tout le monde. Réfléchissons ensemble pour voir comment on utilise une communication universelle, une communication qui va à la fois comme on disait tout à l'heure, va

pouvoir être lue, illustrée, entendue et comme cela on pourra répondre à tous les types de déficiences. C'est une question compliquée; je ne sais pas si j'ai bien répondu.

>> Angélique Hardy : Nous avons une dernière question d'un autre participant : l'article 9 et 21 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées garantit l'accès à la communication aux personnes handicapées; quelle stratégie proposez-vous aux partenaires pour l'accès à ces droits? Grande question également.

>> Anne-Sophie Trujillo Gauchez : Oui, grande question et qui passe sur des stratégies de sensibilisation et de lobbying. Mettre la Convention relative aux droits des personnes handicapées en marche, c'est vraiment qu'elle soit bien comprise, qu'elle soit bien analysée par chacun des acteurs. Il faut arriver à mettre en avant la convention, c'est déjà bien la connaître. Il y a tout un travail de sensibilisation à faire auprès des acteurs impliqués et il y a un travail après de lobbying où par le regroupement des

acteurs et leur coalition entre elles on va aller voir la personne qui est capable de faire le changement, la personne ou l'institution et avoir un travail de conviction, un travail j'allais dire tenu, qui demande du temps et qui permet de leur dire que voilà on n'a pas signé cette convention pour rien et vous avez des obligations. Après, encore une fois, travailler ces chose-là avec les personnes vivant avec un handicap, avec leurs associations, c'est vraiment permettre d'avoir une appropriation de la lutte du combat qui est faite par les personnes concernées. Sur la communication, il faut faire comme pour l'accès aux services ou pour d'autres éléments, il faut travailler de concert, s'appuyer sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées et mettre en face de leurs responsabilités les acteurs qui l'ont signée, les États parties qui sont des parties prenantes, démontrer que la plupart des changements, franchement, ils peuvent se réaliser sans investissement très gros. Travailler à ce que tous nos documents pour la communication, la production

des documents soit accessible pour les personnes vivantes avec un handicap, ce n'est pas une — c'est encore une fois une formation initiale auprès des producteurs de l'information qui ne nécessite pas non plus d'avoir un baccalauréat plus 12. Il y a des choses à faire très rapidement sur la production d'informations sous Word, par exemple, qui vont faire que votre document sera lisible par la plus grande partie d'entre nous. Il est important de montrer aux acteurs avec lesquels on travaille qu'il y a un certain nombre de petits pas qui peuvent être faits et qui apportent beaucoup de choses pour l'accès à l'information des personnes vivantes avec un handicap. Encore une fois, ce n'est pas des choses qui changent en une seule journée; ce sont des combats important et c'est souvent des consortiums, des alliances entre des organisations de personnes handicapées et des bailleurs internationaux qui permettent des avancées importantes dans les pays.

>> Angélique Hardy : Merci beaucoup. Nous n'avons plus d'autres questions. Nous sommes arrivés à la fin de cette

cinquième session sur la communication inclusive et accessible. Merci beaucoup, Anne-Sophie Trujillo Gauchez, de votre participation. Merci à tous les participants malgré les soucis techniques que nous avons eus. J'espère que la session d'aujourd'hui a clarifié les doutes que vous pouviez avoir en ce qui a trait à ce sujet.

Le cycle de formation du webinaire délivre un certificat aux personnes qui assistent à au moins 75 p. 100 de la formation; cela correspond à 9 webinaires sur 12. Vous recevrez la vidéo de la session et le matériel d'apprentissage.

La prochaine fois, nous nous réunirons fin janvier sur le thème « Légiférer pour les droits des personnes handicapées ». Il s'agira d'identifier les lacunes potentielles dans les dispositions législatives relatives à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et d'en apprendre davantage sur les plaidoyers législatifs. Ne le manquez pas.

Pour ceux qui auraient manqué les sessions précédentes, vous

pouvez toujours les retrouver sur notre site web, les pages Facebook, Twitter et You Tube de Bridging the Gap II. Tous les liens se trouvent dans la boîte de dialogue et vous trouverez aussi le lien vers les documents sur la communication et l'accessibilité préparée par Bridging the Gap et par IDDC. Vous allez recevoir les liens pour le prochain webinaire. En attendant, je vous remercie, à la prochaine, bonne fin de journée et joyeuses fêtes de fin d'année. Merci et au revoir.

(Fin du webinaire.)

***

Ce texte, document ou fichier est basé sur la transcription en direct. La communication en temps réel (CART), le sous titrage et/ou la transcription en direct sont fournis afin de faciliter l'accès à la communication et peuvent ne pas être un compte rendu complet des débats. Ce texte, document ou fichier ne doit pas être distribué ou utilisé d'une manière qui pourrait enfreindre la loi sur les droits d'auteur.